

## REUNION DU 9 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Martine MOUSSERION, maire.

**Étaient présents** : Mme MOUSSERION Martine, M. MALLET Claude, Mme MARTIN-CHARDONNIER Estelle, M. MARSAULT Samuel, M. PENOT Olivier, M. REMBEAULT Raphaël, Mme ROUSSEAU Renée, M. HABERAJTER Patrick

**Était excusée** : Mme De LAUZON Sophie

**Pouvoir** : Mme De LAUZON Sophie à Mme ROUSSEAU Renée

**Secrétaire** : M. REMBEAULT Raphaël

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 février 2026
2. Comptes rendus des commissions communales et rapports des délégués
3. Subventions 2026
4. Remboursement de la visite médicale de M. Sallé
5. Questions diverses

#### 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 16 FEVRIER 2026

Madame le Maire donne lecture des points délibérés lors de la séance du 16 février 2026 et invite les membres du conseil municipal à se prononcer sur le procès-verbal transmis à chacun par mail. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### 2- COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES ET RAPPORTS DES DELEGUES

- **Affaires sociales (Mme ROUSSEAU)** : Le repas des aînés s'est tenu le 22 février. 30 personnes étaient présentes. Le repas copieux, ainsi que l'animation ont été appréciés.
- **Voirie (Mme MOUSSERION)** : M. MIGEON (Deca VRD) viendra ce jeudi pour préparer les prochains travaux de voirie. Il enverra ensuite le chiffrage.
- **SIVOS (Mme MARTIN-CHARDONNIER)** :
  - L'école est en attente de la carte scolaire, qui devrait être annoncée après les élections municipales.
  - Les TAP du lundi pour la prochaine période après les vacances de printemps sont en cours de préparation. Une réunion du SIVOS se tiendra demain.
  - La kermesse organisée par l'APE aura lieu le 31 mai à 14h.
- **SIMER (M. HABERAJTER)** :
  - L'assemblée générale aura lieu le 11 mars car le quorum n'a pas été atteint le 4 mars.
  - La fin du délai de préemption arrivera fin avril pour l'achat du terrain à Moisais pour la création d'une aire de retournement. M. Haberajter indique que si la vente n'avancait pas en raison de problèmes avec l'actuel fermier, il pourrait être nécessaire de consulter un autre propriétaire voisin pour faire aboutir ce projet commencé depuis plus d'un an.
- **Finances (M. MALLET)** : Le CFU provisoire est présenté. Il n'y a pas eu de validation de la trésorerie, par conséquent il n'y aura pas de vote ce jour.

- **Travaux (M. MALLET)** : La salle des fêtes nécessite une réfection de la toiture et de quelques liteaux. Un devis a été reçu de la part de l'entreprise HC Couverture (Brux) pour un montant total de 33 477,50 € TTC (27 897,92 € HT). Un second devis sera demandé à l'entreprise MDS Maçonnerie (Marnay).

### 3 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2026

Madame le Maire rappelle que la commune a possibilité chaque année de verser une aide à diverses associations.

Après délibération, les conseillers municipaux décident, à l'unanimité, d'attribuer pour 2026 les subventions suivantes :

- Union Nationale des Combattants des Quatre-Vallées : 60 €
- APE Anché – Voulon : 150 €
- L'Anchentée : 200 €
- Fonds Solidarité Logement : 30 €
- Un Hôpital pour les Enfants : 50 €
- La Maison des Familles : 50 €
- Banque Alimentaire de la Vienne : 45 €
- Restaurant du Cœur de la Vienne : 35 €
- Secours Catholique : 50 €
- L'Escale (épicerie sociale) : 80 €
- Prévention Routière : 50 €

### 4 - REMBOURSEMENT DE LA VISITE MEDICALE DE M. SALLE

Madame le Maire explique au conseil municipal que M. Christopher SALLE, pour pouvoir conduire le bus scolaire, a dû passer une visite médicale pour le renouvellement de son permis de conduire « Transport de personnes ». Cette visite a eu lieu à Jaunay-Clan le 25 février et a été réglée personnellement par M. SALLE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le remboursement à M. SALLE du montant de la visite, soit 36 €.

### 5- QUESTIONS DIVERSES

- La tondeuse autoportée a été commandée, elle devrait être livrée prochainement.
- Les permanences du bureau de vote pour le 15 mars sont proposées :

8h/10h	- Martine MOUSSERION - Sophie DE LAUZON - Raphaël REMBEAULT
10h/12h	- Samuel MARSAULT - Renée ROUSSEAU - Marie-Claude DARMAGNAC
12h/14h	- Olivier PENOT - Estelle MARTIN-CHARDONNIER - Amaury DE BOURLEUF
14h/16h	- Marion BOUAZIZ - Laure DELATTRE - Raphaël REMBEAULT
16h/18h	- Céline DESCHAMPS - Renée ROUSSEAU - Yann BILLAUD

**La Maire,**  
Martine MOUSSERION

**Le Secrétaire,**  
Raphaël REMBEAULT